



PRÉFECTURE DE SAINT-BARTHÉLEMY ET SAINT-MARTIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Week-end de Pâques : Ne relâchons pas nos efforts dans la lutte contre le Covid-19 !

7 avril 2020

Pour éviter la propagation du virus Covid-19 et sauver des vies, des mesures de confinement s'appliquent strictement à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin. Le respect des restrictions de déplacement et des gestes barrière est la meilleure arme contre la maladie.

Cette année, Pâques c'est à la maison !

Même si les déplacements et les sorties familiales sont traditionnellement très importants à l'occasion de Pâques, il est impératif que chacun soit responsable et reste à la maison ce week-end.

La Préfecture rappelle que les plages sont fermées au public. **Aucune sortie non justifiée ne sera tolérée et les contrôles de police et de gendarmerie seront renforcés, y compris sur les plages.**

Faites vos courses de façon responsable

Les supermarchés sont approvisionnés normalement. Il ne sert à rien de réaliser d'importants stocks de nourriture et de produits d'hygiène.

Pour éviter une affluence anormale dans les magasins et de longues files d'attente, il est demandé à la population d'éviter de venir faire ses achats le samedi matin et le lundi matin. Une seule personne par famille doit être désignée pour se rendre au supermarché.

Respectez les mesures barrière et de distanciation !

Les gestes barrière et de distanciation à impérativement appliquer sont simples :

- se laver les mains régulièrement
- tousser ou éternuer dans son coude
- utiliser des mouchoirs à usage unique
- saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades
- conserver une distance d'1 mètre avec les autres
- si symptômes, rester chez soi et appeler son médecin traitant
- n'aller à l'hôpital que si la situation est grave et urgente

Le confinement est la seule arme contre le Covid-19

RESTEZ CHEZ VOUS

Service communication

alain.rioual@saint-barth-saint-martin.gouv.fr

0690 71 53 73